

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 01 AVRIL 2019**

Convocations faites le  
26/03/2019  
Délibérations affichées le  
18/04/2019

N° Délib : 08/2019

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – COMMUNE**

L'an deux mil dix-neuf, le 01 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : *Mmes ROSSI Catherine - SIMANSKI Yolande - Mrs DEMANGE Michel - GREGOIRE Hubert - KREITER Pascal - ROUYER Gilbert*

Etaient absents excusés : *Mme REMO Catherine - Mrs PELLETIER Ismérie et SERGENT Nicolas.*

**Pouvoir :** Mr SERGENT Nicolas donne pouvoir à Mme SIMANSKI Yolande

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Pascal KREITER*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

\*\*\*\*\*

Après en avoir délibéré et approuvé le Compte Administratif 2018, le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, vote à l'unanimité l'affectation du résultat suivant pour la Commune :

Constatant : que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	33.041,56 €
- Un excédent reporté de :	39.611,92 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>72.653,48 €</b>
- Un déficit d'investissement de :	32.226,74 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
<b>Soit un besoin de financement de :</b>	<b>32.226,74 €</b>

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCEDENT	72.653,48 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	32.226,74 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	40.426,74 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	32.226,74 €

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire :  
Christian BOUCAUD